



Fonds de préparation  
Rapport d'activité annuel des pays  
participant à la REDD+

v. 2019



## Fonds de préparation du FCPF : Rapport d'activité annuel des pays participant à la REDD+

### À propos de ce document

Ce modèle est à l'usage des pays participant au FR (Fond de Préparation) de la REDD+ pour rendre compte de leurs progrès annuels en matière d'activités de préparation à la REDD+ en général et d'activités soutenues par le FCPF en particulier. Les données fournies par ces rapports représentent une source d'information centrale pour mesurer les progrès par rapport aux résultats escomptés du FCPF et aux indicateurs de performance, tels qu'énoncés dans le cadre de suivi et d'évaluation du FCPF.

### Préparation du rapport

Les rapports couvrent les progrès réalisés jusqu'au 30 juin de chaque année.

Lors de la préparation du rapport, Les pays participants à la REDD+ devraient s'inspirer du système de suivi et d'évaluation du pays pour la REDD+ (composante 6 de la R-PP) et consulter les membres de l'équipe nationale de la REDD+ ou d'un organe équivalent. Les contributions des parties prenantes, y compris les populations autochtones et les organisations de la société civile, devraient être intégrées, les opinions divergentes étant enregistrées comme il convient. Des définitions détaillées, indicateur par indicateur, et guide d'établissement des rapports sont fournis dans le cadre de suivi et d'évaluation du FCPF (<https://www.forestcarbonpartnership.org/monitoring-and-evaluation-0>).

### Calendrier de présentation des rapports

Les rapports remplis doivent être soumis à l'équipe de gestion du FCPF (FMT) **15 juillet chaque année**.

## SECTION A : SOMMAIRE NARRATIF

### 1. En bref, quels ont été les principales activités liées à la préparation à la REDD+ livrées et réalisations dans votre pays au cours de la dernière année ?

- Activités - Par exemple, élaboration de stratégies / politiques, événements de consultation des parties prenantes, renforcement des capacités / formation, initiatives de sensibilisation
- Réalisations - Par exemple, x nombre de personnes ayant participé à des consultations REDD+ (classés par sexe, si disponible), stratégie nationale REDD+ finalisée, politiques nationales REDD+ officiellement adoptées, SNSF établi, accord de partenariat avec une association du secteur privé signé
- Veuillez être aussi précis que possible, en fournissant par exemple le nom, la date et le nombre de participants aux événements de consultation (classés par sexe, si disponibles), nom de la politique en cours d'élaboration, institutions impliquées dans la rédaction des politiques

- Les structures qui dirigeront la coordination, la concertation et la mise en œuvre du processus REDD+ ont été mises en place au niveau régional et communal par arrêtés. Il s'agit du Comité Régional REDD+, du Comité Communal REDD+, de la Cellule Technique Régionale REDD+ et de la Cellule Technique Communale REDD+.
- Trois (03) modules de formation sur la REDD+ ont été élaborés. Ces modules ont un niveau de difficulté progressif et cible l'ensemble des catégories de parties prenantes au processus REDD+.
- Du 18 au 20 Février 2019, les parlementaires (Membres Réseau des Parlementaires burkinabè sur l'environnement, les changements climatiques, l'économie verte et la biodiversité) ont été formés sur la REDD+ et sur leurs rôles et

responsabilités dans le processus REDD+. Cette atelier a regroupé soixante dix-huit (78) participants dont trente sept (37) parlementaires.

- Une identité graphique a été conçue pour le processus REDD+.
- Du 16 au 18 janvier 2019, les cadres de la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC), direction chargée de l'opérationnalisation de la REDD+, ont été formés à la REDD+ et sur leurs rôles et responsabilités dans le processus REDD+. Cette formation a regroupé quarante (40) participants.
- Le 27 Juin 2019, les les représentants des ONG développant des activités à potentiel REDD+ ont été formés sur le module 3 de formation sur la REDD+ concernant le montage de projets REDD+. Cet atelier a vu la participation de vingt cinq (25) ONG.
- Le 26 Juin 2019, les représentants permanents des Parties Prenantes à la REDD+ ont été formés sur le module 1 concernant la REDD+ et l'élaboration de politiques REDD+. Cet atelier a regroupé trente neuf (39) participants.
- L'analyse approfondie des facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi que la proposition d'options stratégiques a été finalisée.
- Un rapport draft pour une note conceptuelle d'un programme de réduction des émissions a été élaboré.
- En septembre 2018, un pool de trois (03) experts Burkinabé (expert national MNV, expert national SIG, partenaire national dans l'élaboration du niveau de référence) ont bénéficié d'une formation en élaboration des bases de données d'occupation des sols en Tunisie.
- En septembre 2018, une mission d'échange Sud-Sud a été organisée. Le pays hôte était Madagascar et la mission a vu la participation de douze (12) experts du Burkina Faso repartis comme suit : Deux (2) représentants de la société civile, deux représentants des parties prenantes de l'administration, une représentante de la DGEVCC et des experts du Programme d'Investissement Forestier contribuant à la mise en œuvre de la REDD+.
- Les travaux de collecte de données sur le carbone organique du sol en vue de l'élaboration du niveau de référence ont été finalisés rendant disponibles les données sur les sols.
- Un bulletin d'information sur la REDD+ a été publié.
- Une première simulation du niveau de référence a été effectuée sur la base des données historiques de 1992 et 2002. Ce travail a été partagé avec les parties prenantes techniques impliquées dans le développement du MNV au Burkina Faso au cours d'une rencontre technique.
- Après les premières consultations des parties prenantes impliquées dans le développement et la mise en œuvre du MNV, un premier draft du futur cadre institutionnel pour le MNV a été élaboré. Ce cadre intègre toutes les institutions pertinentes pour le développement du MNV au Burkina Faso.
- Un rapport provisoire de l'analyse des droits carbone et droits fonciers a été élaboré et est prêt pour une validation nationale.

## 2. Quels ont été les principaux défis et / ou problèmes liés à la préparation à la REDD+ au cours de la dernière année ?

- Par exemple, manque d'engagement de la part des principales parties prenantes, obstacles politiques, financement limité

- Le retard dans la mise à disposition de l'Expert juriste n'a pas permis d'avancer rapidement avec la préparation et la validation des arrêtés de mise en place des organes de la REDD+. Ceci est dû à la lourdeur des procédures de passation de marché et de traitement des dossiers au niveau de la Banque Mondiale.
- En ce qui concerne les rencontres d'échanges avec les parties prenantes, force est de constater de nouveaux visages à chaque rencontre, ce qui ne facilite pas l'appropriation et le suivi du processus au niveau national.
- Il n'est pas toujours évident d'obtenir des partenaires le niveau de collaboration souhaité et en temps voulu, ce qui ralentit parfois la réalisation de certaines activités.

**3. Quelles sont les principales activités liées à la préparation à la REDD+ que vous espérez réaliser et réalisations attendues au cours de la prochaine année ?**

- Par exemple, organiser x événements de consultation, soumettre un R-Package au CP, finaliser le SIS, commander des recherches sur les options de la stratégie REDD+

- Améliorer le cadre juridique et réglementaire de la REDD+ en préparant un projet de loi pour la prise en compte de la REDD+ dans le cadre légal
- Finaliser l'analyse des droits carbone et les droits fonciers et le projet de loi pour cadrer le statut du carbone au Burkina Faso
- Finaliser le développement du système MNV de la REDD+ et l'élaboration du niveau de référence
- Intégrer la REDD+ dans les stratégies de développement plus larges du pays (PNDES, PNSR 2, etc.) et dans les stratégies sectorielles
- Elaborer un Document Descriptif de Projet pour un projet de carbone agricole
- Elaborer un Document Descriptif de Projet pour un projet de réduction de la consommation de la biomasse énergie dans la chaîne de valeur du beurre de karité
- Finaliser l'Evaluation Environnementale et Sociale Stratégique de la stratégie REDD+, développer un Cadre de Gestion Environnemental et Social et un Système d'Information sur les Sauvegardes
- Developper un mecanisme de gestion des plaintes et des recours et des directives pour un mecanisme de partage des bénéfices
- Identifier les benefices non carbone de la REDD+ et mettre en place le système de suivi de ces bénéfices
- Opérer le choix du type de registre carbone pertinent pour le Burkina Faso
- Continuer à renforcer les capacités nationales

## SECTION B : PROGRÈS DE LA PRÉPARATION

**4. Veuillez fournir votre propre évaluation des progrès nationaux par rapport à toutes les sous-composantes de la préparation à la REDD+ :**

(Indicateur OV.1.B: Nombre de pays soutenus par le FCPF qui ont mis en place une stratégie nationale REDD+, un NREF / NRF, un SNSF et un SIS; Indicateurs du produit 1.3)

Clé d'évaluation du progrès :

Complétée	Le sous-composant a été complété
	Progrès significatif
	En bonne progression, plus de développement requis
	Développement supplémentaire requis
	Pas encore de progrès
N / A	Le sous-composant ne s'applique pas à notre processus

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
<b>Composant 1 R-PP : Organisation et consultation de la préparation</b>		
Sous-composant 1a : Gestion nationale de la REDD+	Complétée	<p>Le Décret portant cadre de pilotage, d'exécution et de concertation du processus REDD+ a été adopté le 22 novembre 2017 en Conseil des Ministres. Ce décret met en place un comité national multi-acteurs chargé du pilotage du processus.</p> <p>Les projets d'arrêtés d'opérationnalisation (composition et fonctionnement) des organes de la REDD+ aux niveaux national, régional et communal ont été adoptés au cours d'un long processus de consultation au niveaux communal, régional et national de l'ensemble des parties prenantes pertinentes pour le processus REDD+.</p> <p>Une équipe fiduciaire est en place pour la gestion des fonds. Un staff additionnel constitué d'un expert juridique, un expert en communication et un assistant technique international a été recruté pour appuyer le secrétariat technique national REDD+.</p>
	N / A	
Sous-composant 1b : Consultation, participation et sensibilisation	Complétée	<p>Le mécanisme de consultation a permis de tenir des fora villageois dans les 31 communes d'intervention du PIF à raison de 4 villages par commune, soit 124 villages. 6696 personnes ont participé à ces fora.</p> <p>Plusieurs rencontres d'échanges ont eu lieu avec la Plateforme nationale des OSC sur la REDD+ et le développement durable, les Associations et ONG. Des rencontres se tiennent également avec les acteurs du secteur privé, notamment de la filière karité et de la noix de cajou.</p> <p>La REDD+ a désormais une identité graphique et le site web du PIF sert à rendre disponible l'information sur les activités de la REDD+.</p>
	N / A	
<b>Composant 2 R-PP : Stratégie de préparation à la REDD+</b>		
Sous-composant 2 : Stratégie REDD+	Complétée	Voir ci-dessous.
	N / A	
Sous-composant 2a :	Complétée	L'étude sur les FDDF a permis de valider 6 rapports thématiques et 2 rapports de synthèses dont un sur les facteurs

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)		Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'utilisation des terres, du droit forestier, des politiques et de la gouvernance			de la deforestation de la dégradation des forêts et un sur les options de stratégies de réponse.
	N / A		
Sous-composant 2b : Options de la stratégie REDD+	Complétée		L'étude sur les FDDF a permis de valider 6 rapports thématiques et 2 rapports de synthèses dont un sur les facteurs de la deforestation de la dégradation des forêts et un sur les options de stratégies de réponse.
	N / A		
Sous-composant 2c : Cadre de mise en œuvre	Complétée		Une étude sur la revue du cadre légal de gestion des ressources naturelles dans le contexte de la REDD+ a été effectuée. Un projet de loi est en cours d'élaboration. Une étude sur la clarification des droits carbone au Burkina Faso est en cours et le rapport provisoire est disponible. Cette étude prépare également un projet de loi. Une étude sur les options de prise en compte de la REDD+ dans les stratégies sectorielles a permis d'élaborer un rapport préliminaire. Avec la proposition d'options stratégiques de la REDD+ suite à l'étude des FDDF, une autre étude permettra d'intégrer la REDD+ dans les stratégies sectorielles. Le développement des mécanismes de gestion des plaintes et des recours et celui du partage des bénéfices est couplé à l'EESS.
	N / A		
Sous-composant 2d : Impacts sociaux et environnementaux	Complétée		Le recrutement d'une firme pour l'EESS, le CGES, le SIS, le MGPR et la proposition des directives pour le MPB est en cours et la finalisation du processus est prévu pour la fin du moins de septembre. Un assistant technique international a été recruté pour appuyer le processus de l'EESS. Une démarche méthodologique pour faire ce travail a été proposé par le STN/REDD+. Le STN/REDD+ a aussi fait un état des différents mécanismes de partage des bénéfices qui existent dans la gestion des ressources naturelles au Burkina Faso.
	N / A		
<b>Composant 3 R-PP : Niveau des émissions de référence / niveau de référence</b>			
Composant 3 : Niveau des émissions de référence / niveau de référence	Complétée		Plusieurs ateliers et concertations ont permis de définir les éléments de bases (définition de la forêt dans le contexte de la REDD+, période et année de référence, données d'activités à suivre, pools de carbone, niveau de précision et les strates à considérer pour la production des BDOT) et d'identifier les données à exploiter (Inventaire forestier national 2, BDOT 1992, 2002, et 2012, données du sol, images landsat) pour l'élaboration du niveau de référence et le développement d'un système MNV au Burkina Faso. Ces mêmes ateliers et concertations ont permis d'identifier les données complémentaires (équations allométriques, BDOT complémentaires, données du sol) à produire afin d'élaborer un niveau de référence des forêts avec une précision tier 3. La méthodologie développée est en cohérence avec les exigences de la CCNUCC et des lignes directrices du GIEC.
	N / A		
<b>Composant 4 R-PP : Systèmes de surveillance des forêts et des garanties</b>			

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
Sous-composant 4a : Système national de surveillance des forêts	Complétée	Le plan d'action pour le développement du MNV a été élaboré. Une cellule MNV a été créée au Secrétariat technique national REDD+ et les capacités de ses agents sont entrain d'être renforcées. Les institutions parties prenantes au processus MNV reçoivent également un renforcement de capacités. Un premier draft du cadre institutionnel pour la MNV a été élaboré après une série de consultations des parties prenantes.
	N / A	
Sous-composant 4b : Système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la gouvernance et les garanties	Complétée	Une liste initiale des bénéfices non-carbone potentiels a été élaborée par le STN/REDD+. Un consultant a été recruté en vu de l'identification des bénéfices non carbone de la REDD+. Un consultant est en cours de recrutement pour effectuer un diagnostic de l'ONEDD, outil retenu pour faire le suivi des benefices non carbone de la REDD+.
	N / A	

## SECTION C : Avantages non-carbone

5. Votre stratégie ou votre plan d'action national REDD+ comprend-il des activités visant directement à soutenir et à améliorer les moyens de subsistance (par exemple, un de vos objectifs de programme est explicitement ciblé sur les moyens de subsistance; votre approche des avantages non-carbone intègre explicitement les moyens de subsistance)?

(Indicateur 3.2.b : Nombre de pays REDD+ participants dont les stratégies REDD+ comprennent des activités visant directement à soutenir et améliorer les moyens de subsistance)

Oui	<input type="checkbox"/>	(supprimez, le cas échéant)
-----	--------------------------	-----------------------------

Si oui, veuillez fournir plus de détails, y compris des pièces jointes et / ou des références à la documentation qui décrit votre approche :

Le Burkina Faso a eu l'opportunité de bénéficier d'un programme d'Investissement Forestier (PIF) qui met en œuvre les options stratégiques préliminaires de la REDD+ identifiées dans le RPP et qui permet de fournir des leçons à l'élaboration de la stratégie nationale. Ainsi, le pays compte mettre à l'échelle les interventions du PIF après la validation de la stratégie nationale REDD+. L'une des interventions du PIF consiste à développer dans les terroirs communaux un ensemble d'activités génératrices de bénéfices non carbone afin de pouvoir contenir les fuites pouvant résulter de la protection des forêts. (<http://www.pif-burkina.org>). Par ailleurs, les options stratégiques qui ont été retenues visent non seulement à préserver les forêts mais aussi et surtout à améliorer les moyens d'existence des populations qui vivent autour de ces forêts. Le processus REDD+ du Burkina Faso s'inscrit dans : l'atténuation, l'adaptation et la réduction de la pauvreté en milieu rural.

6. Votre stratégie ou votre plan d'action national REDD+ comprend-il des activités visant directement à conserver la biodiversité (par exemple, un de vos objectifs de programme est explicitement ciblé sur la conservation de la biodiversité; votre approche des avantages non-carbone intègre explicitement la conservation de la biodiversité)?

(Indicateur 3.3.b Nombre de pays REDD+ participants du FP dont les stratégies REDD+ comprennent des activités visant directement à conserver la biodiversité)

Oui	<input type="checkbox"/>	(supprimez, le cas échéant)
-----	--------------------------	-----------------------------

Si oui, veuillez fournir plus de détails, y compris des pièces jointes et / ou des références à la documentation qui décrit votre approche

On peut citer ici une autre approche du PIF dite "approche de gestion des aires protégées et conservation de la diversité biologique". Ces approches font partie intégrante de la stratégie REDD+ du Burkina Faso et seront mises à l'échelle après la validation de la stratégie nationale REDD+. (<http://www.pif-burkina.org>).

## SECTION D : FINANCES

(Veuillez compléter en US \$ SEULEMENT)

7. Veuillez détailler le montant de tous les financements reçus à l'appui du développement et de la livraison de votre processus national de préparation à la REDD+ depuis la date à laquelle votre R-PP a été signé. Les chiffres doivent inclure uniquement le financement sécurisé (c'est-à-dire entièrement engagé) - les contributions ex ante, (non confirmées) ou en nature ne doivent pas être incluses :

(Indicateur 1.B : Montant des financements mobilisés pour soutenir le processus de préparation à la REDD+ (classé par public, privé, dons, prêts))

Montant (DOLLARS AMÉRICAINS)	Source (par exemple, FCPF, PIF, nom du département gouvernemental)	Date d'engagement (MM / AA)	Financement public ou privé ? (supprimez, le cas échéant)	Subvention, prêt ou autre ? (supprimez, le cas échéant)
---------------------------------	---	--------------------------------	--	--

EXEMPLES :

\$500 000	Subvention de préparation à la readiness du FCPF	10/2013	Public	Subvention
\$250 000	Ministère chargé des Forêts	01/2014	Public	Subvention

\$3.800.000	Subvention de préparation à la readiness du FCPF	03/2015	Public	Subvention
\$728.000	Banque Africaine de Développement	-	Public	Subvention
\$163.000	Banque Mondiale	-	Public	Subvention
\$250.000	Terrafrica (Banque Mondiale)	10/2017	Public	Subvention

8. Veuillez détailler toute contribution financière ex ante (non confirmée) ou en nature que vous espérez obtenir à l'appui de votre processus national de préparation à la REDD+ :

Montant (DOLLARS AMÉRICAINS)	Source (par exemple, FCPF, PIF, nom du département gouvernemental)	Financement public ou privé ? (supprimez, le cas échéant)	Subvention, prêt ou autre ? (supprimez, le cas échéant)
\$3.070.000	Subvention de préparation à la readiness du FCPF	Public	Subvention



## SECTION E : PERFORMANCE DU FCPF

9. Pour aider à mieux comprendre les forces, les faiblesses et les contributions du FCPF à REDD+, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

(Indicateur 4.B: Évaluation par Les pays participants du rôle du FCPF dans les processus REDD+ nationaux et de leur contribution)

Marquez 'X' comme approprié

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis tout à fait d'accord
Le soutien du FCPF a eu une influence centrale sur le développement de nos systèmes et processus REDD+ nationaux					X
Le soutien du FCPF a amélioré la qualité de nos systèmes et processus REDD+ nationaux					X
Le soutien du FCPF a amélioré les capacités nationales pour développer et exécuter des projets REDD+				X	
Le soutien du FCPF a aidé à assurer une participation substantielle de multiples parties prenantes (y compris les femmes, les PA, les OSC et les communautés locales dans nos systèmes et processus REDD+ nationaux)					X

Commentaires / éclaircissements, le cas échéant :

10. Pour aider à évaluer l'utilité et l'application des produits de connaissance du FCPF (publications, séminaires, événements d'apprentissage, ressources Web), veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

(Indicateur 4.3.a: Mesure dans laquelle les produits d'apprentissage, les preuves et les produits de connaissances du FCPF sont utilisés par Les pays participants)

Marquez 'X' comme approprié

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis tout à fait d'accord
Nous accédons régulièrement aux produits de connaissances du FCPF pour obtenir des informations liées à la REDD+				X	
Les produits de connaissance du FCPF sont pertinents pour nos exigences d'information liées à la REDD+				X	
Les produits de connaissance du FCPF sont suffisants pour répondre à toutes nos exigences en matière d'informations liées à la REDD+			X		
Le site Web du FCPF est une ressource utile pour accéder aux informations liées au FCPF et à la REDD+					X

Commentaires / éclaircissements, le cas échéant :

## SECTION F : COMMENTAIRES FINAUX

11. Le cas échéant, veuillez fournir d'autres commentaires ou clarifications concernant votre travail sur la préparation à la REDD+ au cours de la dernière année :

La préparation à la REDD+ du Burkina Faso a connu quelques difficultés à son démarrage mais nous sommes en bonne voie de rattraper ce retard grâce au renforcement de l'équipe en charge de la conduite du processus avec des experts internationaux et au soutien de nos partenaires techniques et financiers. Tous les efforts qui ont été fournis au cours de l'année 2018 et qui sont en train d'être fournis au cours de cette année 2019 nous ont permis d'atteindre ces résultats. Il reste encore des défis à relever. C'est pourquoi, la signature du don additionnel est fortement attendue afin de finaliser les activités qui sont engagées et de préparer le pays à aller dans la troisième phase du processus REDD+.